



**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE  
AMENAGEMENT ET MOBILITE**  
**Direction-adjointe Foncier et Administratif**  
Service Foncier, Aménagement Rural et Urbanisme

Affaire suivie par : Marlène LORRET  
Mèl : marlene.lorret@oise.fr  
Tél. : 03.44.06.64.24  
Fax : 03.44.06.60.02

Le Président du conseil départemental

A

Monsieur le Directeur départemental  
des territoires de l'Oise

Beauvais, le **08 SEP. 2017**

Objet : Collecte des informations nécessaires à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)  
de BACHIVILLERS

Monsieur le Directeur,

Je fais suite à votre transmission du 11 juillet 2016, reçue le 21 suivant, dans le cadre de la procédure du porter à connaissance intéressant l'élaboration du PLU de la commune de BACHIVILLERS, en vous adressant les informations suivantes:

## I. MOBILITE

*Documents de référence :*

- Plan Départemental pour une Mobilité Durable (PDMD) adopté par le conseil départemental le 20 juin 2013 ;
- Le guide stratégique et méthodologique des aménagements sur routes départementales adopté en juillet 2017 ;
- Le règlement de la voirie départementale adopté le 4 mars 2016.

Ces documents sont accessibles sur la plateforme internet des données ouvertes de l'Oise, OpenData Oise ([opendata.oise.fr](http://opendata.oise.fr)), thématique « Transports et déplacements ».

### 1) ROUTES DEPARTEMENTALES

La commune est traversée par les routes départementales (RD) n°s 3 et 115

#### 1.1 Classement des RD :

Les routes départementales sont répertoriées, notamment, en fonction des trafics. Ainsi, les RD 3 et 115 sont des routes de 4<sup>e</sup> catégorie (route assurant des liaisons inter cantonales et desservant des pôles économiques de faible importance).

Les données, sous forme de carte, sont accessibles sur [opendata.oise.fr](http://opendata.oise.fr), thématique « Transports et déplacements ».

## 1.2 Comptages de trafic

Les comptages de trafic relèvent une moyenne journalière :

- Sur la RD 3, au PR 6.000, de 1 225 véhicules dont 3,5 % de poids lourds, en juin 2015.
- Sur la RD 115,
  - au PR 15.000, de 736 véhicules dont 3 % de poids lourds, en novembre 2016.
  - au PR 18.000, de 1 227 véhicules dont 2,7 % de poids lourds, en novembre 2016.

Les données, sous forme de carte et de tableau, sont accessibles sur [opendata.oise.fr](http://opendata.oise.fr), thématique « Transports et déplacements ».

## 1.3 Plan d'alignement

La RD 3 est soumise au plan d'alignement approuvé le 8 octobre 1896.

La RD 115 est soumise au plan d'alignement approuvé le 23 mars 1869.

Une numérisation de ce plan peut être demandée aux Archives Départementales (prestation facturée pour tout service extérieur au conseil départemental).

## 1.4 Accidentologie entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 31 décembre 2015.

Deux accidents ont été répertoriés sur le D 3 ayant provoqué 1 blessé hospitalisé et 2 blessés légers.

## 1.5 Projet routier inscrit au Plan Départemental pour une Mobilité Durable (PDMD)

En l'état, le PDMD, ne prescrit aucun projet routier sur le territoire de la commune de BACHIVILLERS.

## 2) TRANSPORTS

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie désormais aux régions l'organisation des transports interurbains et des transports scolaires.

L'organisation et le fonctionnement des services de transport scolaire des élèves et étudiants handicapés demeurent à la charge du Département.

## 3) CIRCULATIONS DOUCES

### 3.1 Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Le Département est compétent, en lien avec Oise-Tourisme, pour établir le PDIPR ayant vocation à préserver les chemins ruraux, la continuité des itinéraires et ainsi à favoriser la découverte de sites naturels et de paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée.

Le territoire de la commune de BACHIVILLERS n'est traversé par aucun circuit inscrit au PDIPR.

### 3.2 Schéma Départemental des Circulations Douces (SDCD) :

Le conseil départemental a adopté le 16 décembre 2010 le SDCD. Ce schéma vise, notamment, à coordonner les initiatives et les projets locaux. Le conseil départemental a, également, édité un guide technique des voies de circulation douce qui synthétise les données techniques, juridiques et administratives à l'attention des porteurs de projets.

Le SDCD est accessible sur [l'opendata.oise.fr](http://opendata.oise.fr), thématique « Transports et déplacements ».

## **II. DEVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT**

### **1) ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)**

Le Conseil départemental a approuvé le 18 décembre 2008 un Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (SDENS).

Ainsi, le territoire de la commune de BACHIVILLERS est concerné par l'ENS d'intérêt local « Bois de Bachivillers » (PDT06).

Les fiches descriptives correspondantes sont jointes au présent courrier.

Les GENS (ou Grands Ensembles Naturels Sensibles) ont été identifiés par le Département pour intervenir à une échelle plus large que celle d'un ENS dans le but de favoriser la mise en réseau des sites naturels et préserver les continuités écologiques. Ce GENS fait d'ailleurs l'objet d'une convention de gestion entre le Conseil départemental de l'Oise et l'Office National des Forêt.

Pour rappel, le classement en ENS ne constitue pas une protection réglementaire des espaces considérés. Il ne s'agit que d'un inventaire de sites dont les richesses écologiques et paysagères nécessitent une attention particulière. De plus selon les projets envisagés sur ces espaces, le classement en ENS peut donner accès à des aides du Conseil départemental visant à les préserver et à les ouvrir au public. La présence de ces ENS se doit donc d'être soulignée dans vos documents d'urbanisme au même titre que les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) afin de sensibiliser les porteurs de projets.

Notez toutefois que le classement ENS n'est pas systématiquement assorti d'un droit de préemption départemental au titre des ENS (classement en zone de préemption au titre des ENS, soit ZPENS) : il n'y a qu'un nombre limité de ces zones sur le département et la commune de BACHIVILLERS n'est pas concernée.

## **IV. IMMOBILIER ET LOGISTIQUE**

Le conseil départemental ne possède pas de propriété bâtie sur le territoire de la commune de BACHIVILLERS et aucune étude n'est menée actuellement quant à la construction éventuelle d'un bâtiment.

## **V. LOGEMENT**

### **1) SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE (SDAGV)**

Dans l'Oise, le SDAGV applicable a été adopté le 11 juillet 2003.

### **2) PLAN DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT (PDH)**

L'assemblée départementale a adopté, le 20 juin 2013, le PDH. Ce plan n'est pas opposable au PLU ; néanmoins, il constitue un document de cadrage qui permet d'enrichir les réflexions relatives aux logements.

Ainsi, au regard d'éléments de diagnostic du marché du logement, et à l'issue d'une large consultation des acteurs du logement, les trois axes d'orientations définis par le PDH sont les suivants :

- stimuler la production de logements pour fluidifier le marché et réduire les délais d'accès au logement social ;
- accroître le niveau d'intervention sur le parc de logements existants eu égard aux enjeux énergétiques et au risque de déqualification de la fraction du parc la plus obsolète ;
- maintenir les dispositions de soutien au logement et à l'hébergement des plus démunis, premières victimes de la tension de marché.

Le document est accessible sur la plateforme internet des données ouvertes de l'Oise, Opendata Oise ([opendata.oise.fr](http://opendata.oise.fr)), thématique « Urbanisme et habitat » et sur le site internet du Département sous le lien suivant : «<http://www.oise.fr/mes-services/cadre-de-vie/logement-politique-de-la-ville-habitat/plan-departemental-delhabitat-pdh/>».

À titre indicatif, sur le territoire de la communauté de communes du Vexin Thelle, EPCI auquel appartient la commune de BACHIVILLERS, le PDH préconise la production annuelle de 100 à 113 logements à l'horizon 2020 dont 27 % de logements locatif social et 25% de logements en accession sociale.

### 3) PROGRAMME D'INTERET GENERAL (PIG) DU DEPARTEMENT DE L'OISE : OISE RENOV' HABITAT

Au vu du diagnostic du PDH, la revalorisation du parc privé dégradé constitue un enjeu essentiel et montre à quel point ce parc est complémentaire du parc social. C'est une des raisons pour lesquelles un programme d'intérêt général - amélioration de l'habitat privé (PIG 60) a été créé.

Le Département a donc confié à un prestataire les missions de suivi et d'animation du PIG 60 Amélioration de l'habitat privé ciblé sur les 4 thématiques suivantes :

- Lutte contre la précarité énergétique ;
- Résorption de l'habitat insalubre (de l'habitat dégradé à l'indignité) ;
- Adaptation du logement à la perte d'autonomie et au handicap ;
- Aide au conventionnement par l'ANAH de logements en loyer social ou très social.

Le descriptif de ce programme est accessible sur le site internet du Département sous le lien suivant : «<http://www.oise.fr/mes-services/cadre-de-vie/logement-politique-de-la-ville-habitat/>».

Par ailleurs, je ne manquerai pas, en cours d'élaboration de ce document d'urbanisme, de vous faire parvenir tous les éléments nouveaux relevant de la compétence du Département.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le Président du conseil départemental  
et par délégation,  
le Directeur général adjoint  
Aménagement et Mobilité



Vincent HULOT

P.J. : - 1 fiche ENS



PDT06

Bois de Bachivillers



ID

**Surface :** 203

**Altitude :**

**Entité paysagère :**

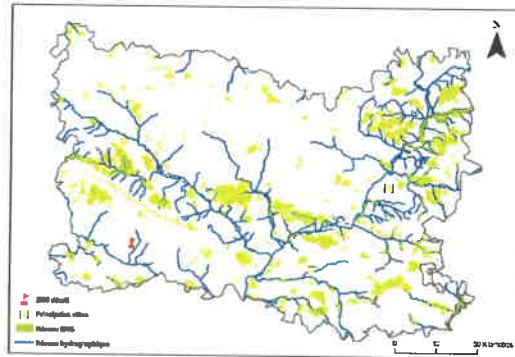
PLATEAU DE THELLE ET VALLÉE DE LA TROESNE.

**Canton(s) concerné(s) :**

CHAUMONT-EN-VEXIN, MERU.

**Commune(s) concernée(s) :**

BACHIVILLERS, BOISSY-LE-BOIS, FLEURY, FRESNEAUX-MONTCHEVREUIL, FRESNE-LEGUILLON, SENOTS.



### Inscription à inventaire, statut de protection :

ZNIEFF I n°220013794.

### Valeur patrimoniale

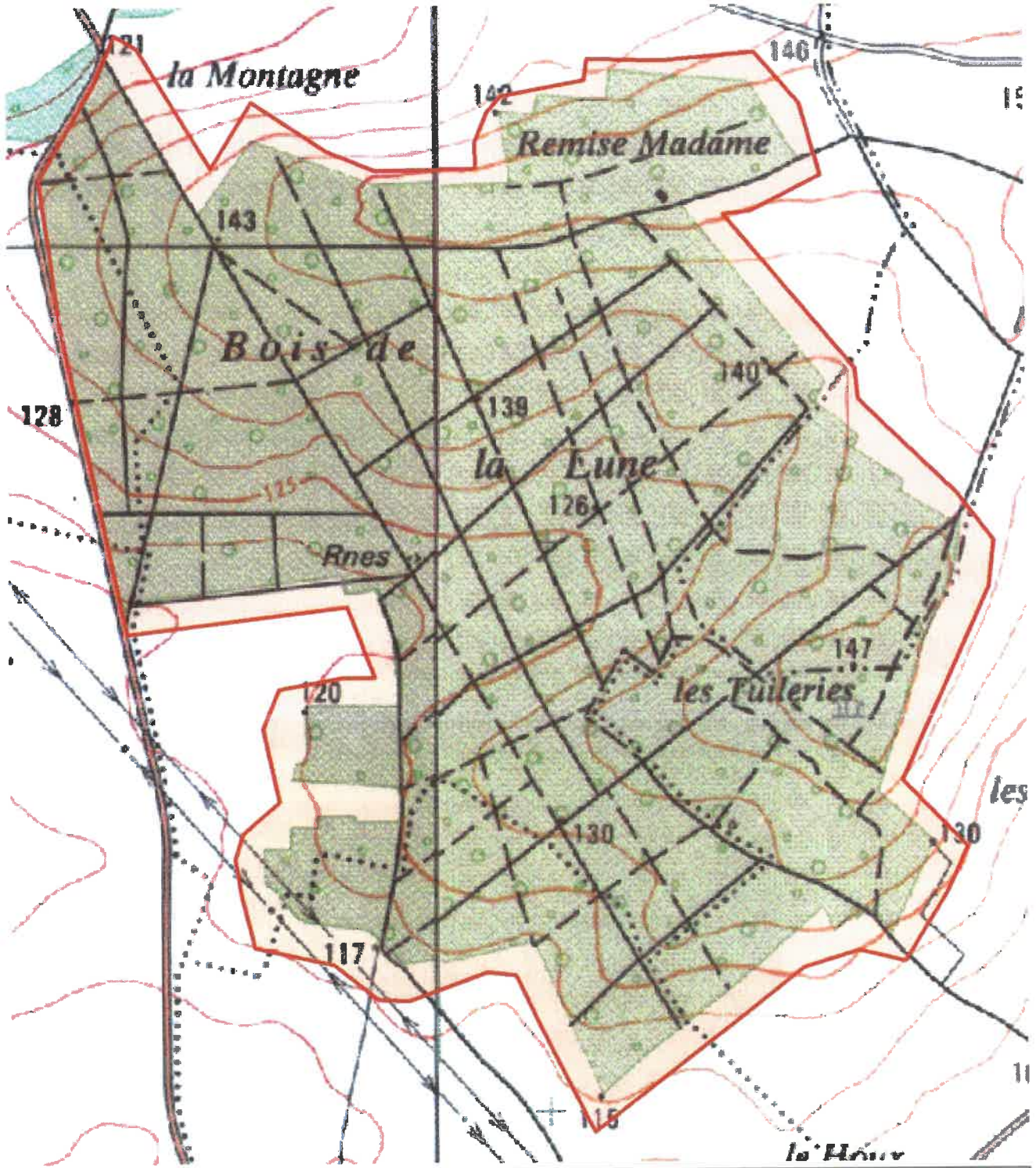
- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

### Vocation proposée



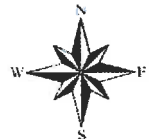
### Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)

Le Bois de Bachivillers est localisé sur une butte résiduelle de sables thanétiens, caractéristique des petites buttes du pied de la cuesta tertiaire du Vexin sur le plateau crayeux du Pays de Thelle.



 Délimitation de l'ENS

0 190 380 m



## Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

### DESCRIPTION ECOLOGIQUE

#### Composition

##### Milieus naturels dominants

Les boisements sont essentiellement constitués de futaies et de taillis sous futaie de charmes et de chênes, mêlés à des hêtres, des merisiers, des bouleaux, des châtaigniers... Ces derniers forment faciès par endroits. Ces chênaies-charmaies neutro-acidoclines atlantiques/subatlantiques à Jacinthe (*Lonicero-Carpinenion*) sont localement entrecoupées de clairières (*Sarothamnion scoparii*) à Genêt à balais (*Cytisus scoparius*) ; quelques lambeaux de landes sèches à Callune et de pelouses sabulicoles

##### Espèces végétales remarquables

Le Fragon petit Houx (*Ruscus aculeatus*), rare en Picardie ; la Digitale pourpre (*Digitalis purpurea*) ; la Laïche pâle (*Carex pallescens*) ; le Scléranthe annuel (*Scleranthus annuus*)

##### Espèces animales remarquables

La Grenouille agile (*Rana dalmatina*) ; le Triton alpestre (*Triturus alpestris*)

### Organisation, fonctionnement et état de conservation

#### Agencement et connexion des milieux dans le site

#### Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

#### Etat de conservation et fragilité du site

### DESCRIPTION PAYSAGERE



### DESCRIPTION SOCIALE

## **Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible**

### ***Principaux usages et activités sur le site***

***Principales activités aux alentours***

***Fréquentation***

***Réglementations diverses***

***Foncier***

***Présence de bâtiments***

***Gestion et valorisation actuelles***

***Dégradation et menaces***

## **Historique et piste d'actions**

***Date d'intégration***

***Pistes d'actions***

***Etat d'avancement***

***Maître d'ouvrage choisi***